

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-QUIRIN LETTENBACH

DANS CETTE ÉDITION

- **Le mot du Maire**
- **Comptes rendus des Conseils Municipaux**
- **Vie municipale**
- **Infos pratiques**
- **Bien Vivre Ensemble**
- **Cadre de Vie**
- **Agenda des Manifestations Juin**
- **La Page d'Histoire**
- **Etat Civil**



SAINT-QUIRIN.FR



EDITION 2 | 2023

Le Mot du Maire

Au cours de ces deux derniers mois, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires de la commune pour l'année 2023. C'est dans une période compliquée que nous avons élaboré notre budget. Nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions mais l'Etat augmentera les bases de 7,1%. La hausse du coût de l'énergie, la baisse continue de nos dotations, l'inflation galopante vont impacter nos dépenses,

- Nous avons demandé un audit énergétique de nos bâtiments communaux par le conseiller énergétique partagé de la communauté de communes afin de travailler sur l'amélioration énergétique du patrimoine.
- Essai de l'extinction de l'éclairage public en totalité sur la période de juin à septembre. En effet, le jour se levant tôt et se couchant tard, l'ampoule des éclairages consomme un maximum d'énergie lors de son allumage.

Mais ces hausses beaucoup d'entre vous, les subissent également. Il devient difficile de finir les fins de mois.

L'arrivée du Printemps et l'arrivée des beaux jours, qui cette année, se font un peu attendre, se conjuguent souvent avec des moments de convivialités lors de nos fêtes et événements traditionnels. Je vous invite à prendre connaissance des festivités au cours l'année sur notre page Facebook Saint-Quir'Infos ou sur l'application Panneau Pocket de votre téléphone, tout cela grâce à l'engagement sans faille du monde associatif.

Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité de notre village.

Beaucoup de nouveaux habitants sont arrivés depuis quelques années, il nous semble important de les inviter à une réunion de présentation de notre village et de leur souhaiter la bienvenue. Cette réunion évoquera également un point sur la moitié du mandat électoral.

Vous êtes tous cordialement invités le JEUDI 15 JUIN à 19h à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

Cette année, nous accueillons Alexander, qui va s'occuper de la gestion de notre camping. Nous lui souhaitons la bienvenue. De plus en plus de tourisme, viennent pour passer quelques jours dans notre village. L'année dernière 4120 nuitées pour 1450 adultes, apportant un impact économique non négligeables pour le village.

Pour renforcer les équipes techniques de la commune durant la période estivale, 3 jeunes du village ; Ylona, Lukas, Lionel ont été embauchés sur une période de 3 semaines.

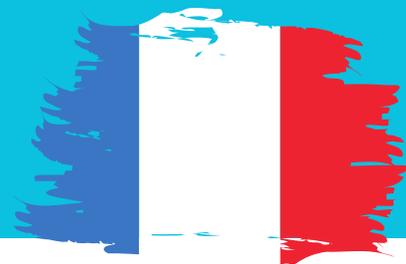
Jérôme ORGEL, en contrat aidé CUI pour une période 9 mois.

Beau printemps à tous.

Karine COLLINGRO
Maire de Saint-Quirin

Conseil Municipal

Séance du 6 février 2023



Membres présents: 13

Excusés: MACHET Martine, Anthony MATHIS

[Vote des nouveaux tarifs centre aéré et périscolaire à compter du 1er février 2023](#)

Suite à la hausse du prix du repas ainsi que la hausse de l'énergie.

Le conseil municipal décide d'augmenter :

Quotient familial	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
0 -700	60 euros	75 euros
701-900	65 euros	80 euros
901-1100	78 euros	95 euros
1101 et +	85 euros	105 euros

Tarifs centre aéré



Quotient familial	7 h 30 à 8 h 30	11 h 30 à 13 h	16 h à 17 h	17 h à 18 h 30	journée complète
	accueil + temps libre	repas + temps libre	accueil + activité	accueil + activité	
-345	3.00	6.50	3.00	3.20	15.70
345-700	3.20	7.00	3.20	3.40	16.80
701-900	3.40	7.20	3.40	3.80	17.80
901-1100	3.60	8.30	3.60	4.00	19.50
1101	3.90	8.60	3.90	4.20	20.60

Tarifs périscolaire



Indemnités élections diverses

Décide à partir de 2020 et durant toute la durée du présent mandat, de verser à Mme Céline Hoffmann, secrétaire, les indemnités allouées à la commune pour les travaux supplémentaires occasionnés par les différentes élections politiques ou professionnelles qui se déroulent sur la commune de Saint-Quirin.

Approbation d'un règlement intérieur pour la salle du Club House

Après lecture du règlement et quelques modifications, le règlement intérieur de locations de la salle du Club House est validé à compter du 1er mars 2023, celui-ci pouvant éventuellement être modifié si nécessaire et selon l'usage de la salle.

Demande de subvention à la CAF pour le nouvel aménagement d'une cantine scolaire

Le conseil Municipal approuve la proposition du Maire et charge celle-ci de déposer une demande de subvention à la CAF pour l'achat du mobilier de la cantine scolaire, de l'équipement d'une cuisine, l'aménagement d'une armoire dans la salle à droite de la salle des fêtes

Prime de naissance de 200 euros attribuée à :

• Yullian, Noël SEILER, né le 27 décembre 2022, fils de Xavier SEIL et de Virginie ANSTETT, domiciliés n° 138 rue du Général de Gaulle ;

Prime achat de maison résidence principale de 300 euros attribuées à :

- Charlène AHLWEH 22 Rue de l'Abbaye
- Sébastien DELIAIRE 11 Rue de la Scierie
- Michel HERTZ 126A Rue d'Alsace

Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA)

Propriétaire Actuel	Situation du bien	Nouvel Acquéreur
KRIER Jean / BREZILLON Francine	Sec 7 / 126	SEILER René rue d'Alsace
COLSENET Monique	Sec 7 / 127	SEILER René rue d'Alsace
GUIBERT Johan	Sec 3 / 130-141-27	GUTH Katia (SCHWENHEIM 67)

Propositions de vente de terrains à la commune

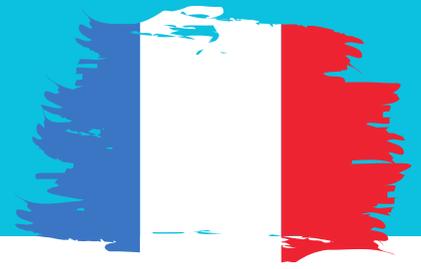
Le Maire informe le conseil que des propriétaires forestiers souhaitent vendre à la commune des terrains à la commune de Saint-Quirin du fait de leurs emplacements derrière le camping municipal et l'abri du randonneur. Le conseil municipal est favorable à ces achats de terrains ; Charge le Maire de prendre contact avec les propriétaires (CUISET et PELOSI) afin de connaître le prix de vente des terrains ainsi qu'une promesse de vente à la commune et ce afin de le proposer lors d'un prochain conseil municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

- Projet d'une bibliothèque : Camille Brouillard prend la parole et donne quelques éléments sur le projet d'ouverture d'une bibliothèque ; cela part d'un don de près de 900 livres déposés à la mairie. Quelques bénévoles se propose de trier dans un premier temps les livres par catégorie. Une visite à la bibliothèque municipale de Vasperviller est prévue afin de prendre des éléments et des informations. Après recherches de renseignements, reste à savoir si bibliothèque municipale ou associative ainsi que l'endroit adapté pour le mieux. Le conseil municipal attend d'autres sources d'informations et éléments sur ce projet de bibliothèque, le point sera abordé lors d'un prochain conseil municipal.
- Mme le Maire souhaite qu'un comité de rédaction pour l'élaboration du bulletin municipal soit créé. Quelques membres du conseil se proposent (Karine, Josette, Christine, Monique)
- Groupe de travail pour adressage et numérotation des voies à Saint-Quirin : (Karine, Josette, Christine, Monique, Alain)
- Mme le Maire informe le conseil de la démission du Président du Conseil de Fabrique M. Pascal Welsch.
- Serge Houbre fait un point sur les différents travaux faits et en cours sur la commune (salle cantine, enrobés, élagage d'arbres à différents endroits de la commune) il fait part de modifications sur les plans proposés par MATEC concernant les travaux pour la sortie de secours et WC école primaire / presbytère.
- Thierry Pfeiffer informe le conseil que l'ANEM propose qu'un marché paysan pourrait être programmé sur la commune de Saint-Quirin en août 2023.

Conseil Municipal

Séance du 3 Avril 2023



Membres présents: 13

Excusés: MACHET Martine, Patrick VIDAL

Vote des comptes de gestion 2022 Budget général – budget

Après s'être fait présenter les comptes de gestion – budget général – budget eau établis par le Trésorier et considérant la régularité des écritures. Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

Vote des comptes administratifs 2022 – budget général – budget eau

Considérant l'approbation de la commission finance du 28 mars
Le conseil après discussion et délibération sur les comptes administratifs, budget général, budget eau de l'exercice 2022, présenté par le doyen d'âge, et hors la présence du Maire, Approuve les comptes administratifs, budget général, budget eau de l'exercice 2022.

Affectation de résultats 2022 budget général

Affectation de 106 961,97 euros au chapitre 1068 Recette section d'investissement
Reprise du déficit d'investissement -353 845,03 euros en dépenses d'investissement

Affectation de résultats 2022 budget eau

Affectation de 76 746,20 euros en recette d'investissement
pas de reprise de déficit

Vote du budget primitif 2023 – budget général

Sur proposition du Maire, et après avis favorable de la commission des finances, le conseil arrête le budget primitif

- **BUDGET PRIMITIF GENERAL 2023 :**

Section de fonctionnement

Dépenses : 804 638.00 €

Recettes : 804 638.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 558 842.01 €

Recettes : 558 842.01 €

Le budget est voté par chapitre, sans opération, pour les deux sections.

- **BUDGET PRIMITIF EAU 2023 :**

Section de fonctionnement

Dépenses : 165 826.00 €

Recettes : 193 969.36 €

Section d'investissement :

Dépenses : 120 682.00 €

Recettes : 120 682.00 €

Vote des taux des impôts directs locaux

Le conseil municipal a ainsi décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

- Taxe foncière 24.24 %
- Taxe foncière non bâti 122.22 %
- Taxe d'habitation 16,48%

Prime de naissance de 200 euros attribuée à :

- Marceau ISCH, fils d'Emmanuel ISCH et de Doriane GEOFFROY, domiciliés « La Stée » route de Lorquin

Prime achat de maison résidence principale de 300 euros à :

- M. FEREOLE Jean-Marie, 256 A rue des Verriers.
- Mme DESCURNINGES Myriame, 139 rue du Général de Gaulle
- Mme GUTH Katia, 211 rue du Moulin
- M. NOPRE Aurélien, 134A rue du Général de Gaulle.

Demande de subventions aux associations

- | | |
|---|---------------|
| • Association « ASAC Moselle » - course de côte d'Abreschviller – Saint-Quirin 2023 | 1000 euros |
| • Association Parenthèse- Festival Barakozart 2023-10ème Anniversaire | 1000 euros |
| • Football Club de Saint-Quirin-remboursement achats de matériaux pour aménagement | 600 euros |
| • Amicale des pompiers-remboursement assurance spéciale accidents de 2021-2022 | 1162,80 euros |



[Adhésion à la charte qualité 2022 « Les Plus Beaux Villages de France »](#)

Madame le Maire informe le conseil de la charte « Les Plus Beaux Villages de France » ainsi que ces remarques lors de la dernière expertise

Réserve « bâti privé » (façades) : La Commission Qualité invite la municipalité à faire preuve de la plus grande exigence dans l'accompagnement et le suivi des travaux de réhabilitations des façades et toitures développés par les propriétaires privés.

L'enjeu pour la municipalité est tout d'abord d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants tout en renforçant l'intérêt de la découverte du village en favorisant les réhabilitations de qualité du bâti privé qui doivent être étudiées en étroite concertation avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France.

Il appartient à la municipalité de prendre toutes les dispositions permettant des réhabilitations de qualité du bâti privé : aide municipale à la réhabilitation des façades, mobilisation d'un architecte conseil afin d'accompagner les habitants et les commerçants, présentation d'échantillons de matériaux, mise en place d'une exposition, diffusion d'un cahier de recommandations, rappel régulier des règles à respecter au sein du bulletin municipal/site internet, sensibilisation des artisans, éducation du public scolaire, mobilisation de la Fondation du Patrimoine et d'autres partenaires...

Répercussions attendues de réhabilitations du bâti privé respectant les « règles de l'art » :

- Amélioration du cadre de vie quotidien de la population,
- Valorisation des biens immobiliers des habitants,
- Renforcement de l'attractivité des commerces, boutiques, services, ateliers d'art
- Développement de l'attractivité du village pour favoriser l'installation d'habitants et d'activités,
- Incitation des voyageurs et des visiteurs à prolonger leur visite grâce à la mise en valeur du cadre de vie et des caractéristiques patrimoniales.

Réserve « réseaux aériens » : Le village de Saint-Quirin fait partie des rares villages labélisés ou subsistent encore des réseaux aériens (rue Brûlée, portion rue du Général de Gaulle à hauteur de la rue Brûlée). La Commission Qualité invite donc la municipalité à finaliser l'enfouissement de ses réseaux aériens. Réserve « espaces publics » : La Commission Qualité invite la municipalité à poursuivre les efforts de requalification de ses espaces publics (cas de la rue Brûlée par exemple) en veillant à rechercher un équilibre entre esthétique, sobriété et praticabilité (confort de marche afin de faciliter les déplacements tant des habitants que des visiteurs).

Recommandation « médiation du patrimoine » :

- Le village de Saint-Quirin dispose de richesses et de particularités patrimoniales qui sont aujourd'hui peu ou pas expliquées aux visiteurs.
- La Commission Qualité invite donc la commune à se doter d'une signalétique d'interprétation du patrimoine (panneaux, plaques, pupitres, ...) qui pourrait s'appuyer sur différents éléments d'intérêt parmi lesquels :
 - - Histoire du prieuré, particularités de l'église, ...
 - - Présences des usoirs,
 - - Eléments liés à la présence de l'eau (fontaines, zones humides, ...),
 - - Points de vue remarquables,
 - - Particularités géologiques, paysagères, environnementales, ...

Recommandation générale :

- Enfin, l'Association Les Plus Beaux Villages de France invite la municipalité à poursuivre les efforts au soin du « village historique » :
 - - Pour le maintien et le développement de sa population permanente,
 - - Pour le maintien et l'accueil de services, activités et commerces de qualité concourant à maintenir et développer sa vitalité-socio-économique.

Proposition achats de deux terrains

Considérant l'avis favorable du Conseil municipal du 6 février 2023, sur l'acquisition de deux terrains forestiers du fait de

leurs emplacements derrière le camping municipal et l'abri du randonneur.

Considérant la prise de contact de Mme le Maire avec les propriétaires (CUISET et PELOSI) afin de connaître le prix de vente des parcelles

Le Maire informe le conseil que les propriétaires :

- Mme PELOSI Denise accepte la promesse d'achat pour la vente du terrain section 8 parcelle 22 d'une superficie totale de 13 ares 37 ca au montant de 50 euros de l'are soit 668,50€.
- Mr CUISET Jean-Paul accepte la promesse d'achat pour la vente du terrain section 8 parcelle 114 d'une superficie totale de 17 ares 30 ca au montant de 50 euros de l'are soit 865€.

Charge le Maire de prendre contact avec le notaire maître BAPST pour finaliser l'achat de ces deux parcelles

Déclarations d'Intentions d'Aliéner

Propriétaire Actuel	Situation du bien et superficie	Nouvel Acquéreur
COLMONT Yannick	Sect 04 / 14	HUBEAUX / MARNEFFE(Belgique)
SCI JRT (Elisabeth JACQUEL)	Sect 25 / 397	Aline JACQUEL

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Mme le Maire informe du courrier reçu de l'Amicale de Turquestein en date du 10 février 2023, titulaire du droit de chasse sur la commune de Saint-Quirin, représenté par son président Mr Patrick DUMAS, souhaitant renouveler le bail de chasse de « grés à grés ».
- Un essai de coupure totale de l'éclairage public durant la période estivale courant mai à septembre sera mis en place sauf lors des manifestations.
- Une réunion publique mi-mandat et accueil des nouveaux habitants est proposée le jeudi 15 juin.
- Mme Le Maire informe du souhait du Football Club de nommer le stade de foot au nom de Edmond Faure.
- Un point est fait sur l'avancement de la bibliothèque. Un lieu est défini pour que les bénévoles puissent continuer ce projet.

STATIONNEMENT JEUDI DE L'ASCENSION

Nous vous informons que le stationnement est interdit

- Rue de Vasperviller
- Rue de la Verrerie,
- Rue du Général Leclerc
- Rue du Général de Gaulle
- Rue du Stade
- Rue du Berlot
- Rue de l'église et Place de l'église



Les voitures doivent être stationnées sur les parkings à l'extérieur du centre,
et cela dès la veille, le mercredi 17 mai au soir.

La circulation n'est pas autorisée sur l'ensemble du village du jeudi 18 mai de 6h30 à 19h.

Vous devez prendre vos dispositions pour sortir du village en plaçant vos voitures sur les parkings à l'extérieur du village

Aucune autorisation ne sera donnée, étant soumis à la mise en place de barrages pour vigipirate.

Merci de votre compréhension.

VISITE DU PREFET ET DE LA SOUS-PREFETE



Le mercredi 10 mai nous avons eu l'honneur d'accueillir Mr Le Préfet de la Moselle Laurent TOUVET accompagné de Mme Anne LEUCARD, Sous-Préfète de l'arrondissement de Sarrebourg. Une présentation du Patrimoine du village et la montée de la Haute Chapelle avec la vue surplombant notre village fut apprécié par nos hôtes.



A noter dans vos agendas

Réunion publique le jeudi 15 juin 2023

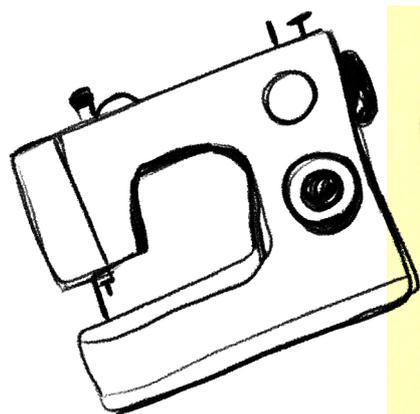
Arrivant à pratiquement à mi-chemin de notre mandat électoral, nous souhaitons faire un point avec vous. De plus, nous souhaitons également convier tous les nouveaux arrivants de notre village et mettre à l'honneur les forces vives qui ont permis d'être à notre village ce qu'il est maintenant.

Vous êtes cordialement invités le jeudi 15 juin à 19H à l'ESpace de Rencontre Pierre Fachat

Prochain Conseil Municipal le vendredi 9 juin à 20H

Points à l'ordre du Jour:

- Désignation des délégués aux élections sénatoriales
- Déclaration d'intention aliéner
- points divers



L'atelier création
Mymy

L'atelier de couture et retouches
& crochet-tricot (idées cadeaux)
vous accueille au :
139 rue du Général De Gaulle
à St-Quirin (57560).

Contact : Tél / 06 81 38 59 50

Mail : lateliercreationmymy@gmail.com

Facebook : Lateliercreation Mymy

Instagram : l.atelier_creation_mymy

QUE SE PASSE-T-IL AU RELAIS PETITE ENFANCE... EN JUIN 2023?

LES ATELIERS D'ÉVEIL :
9H30-10H30, SAUF INFORMATION CONTRAIRE

- JEUDI 1 :** 8H30-10H
PETIT DEJ' DES PARENTS (JOURNÉE MONDIALE DES PARENTS)
RPE
- LUNDI 5 :**
À LA PLAGE...
HARTZVILLER
- JEUDI 8 :**
À LA PLAGE...
PÉRISCOLAIRE LORQUIN
- VENDREDI 9 :**
ÉVEIL À LA LECTURE
BIBLIOTHÈQUE RÉDING
- LUNDI 12 :**
POUR MON PAPA
AVRICOURT
- MARDI 13 :** 9H-10H30
POUR MON PAPA
RPE
- JEUDI 15 :**
POUR MON PAPA
PÉRISCOLAIRE DOLVING
- VENDREDI 16 :** 9H15-10H15
MOTRICITÉ
CENTRE SOCIO CULTUREL
- MARDI 20 :**
PETITS MUSICIENS
CASTOR ACCUEIL BUHL-LORRAINE
- MERCREDI 21 :** 9H30-11H
NETTOYONS LA NATURE
RDV AU STADE D'HARTZVILLER
- JEUDI 22 :**
TAM-TAM
PÉRISCOLAIRE NITTING
- VENDREDI 23 :** 9H30-10H15
ÉVEIL MUSICAL, PAR A.SCHIBY
RPE
- LUNDI 26 :** 10H-11H
ÉVEIL À LA LECTURE : TAM-TAM
GONDREXANGE
- MARDI 27 :** 10H-12H30
PIQUE-NIQUE AU MULTI-ACCUEIL (PRÉPARATION ET DÉGUSTATION)
MULTI-ACCUEIL L'ÎLE AUX TRÉSORS
- JEUDI 29 :**
DANS MON JARDIN IL Y A...
JARDIN MUNICIPAL FÉNÉTRANGE

INSCRIPTIONS POUR LES PARENTS À PARTIR DU MERCREDI 24 MAI

INSCRIPTIONS :

- TEL : 03.87.03.55.13
- PORTABLE : 06.34.16.08.95
- MAIL : RPE.SARREBOURG@CC-SMS.FR
- RPE DE SARREBOURG

LES FORMATIONS :

- ÉVEIL MUSICAL ET ARTISTIQUE : LES 17 ET 24 JUIN, AU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE SARREBOURG, DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H



France Services
Proche de vous au quotidien

Modification des horaires

Valérie MARCHAL peut vous aider dans toutes vos démarches administratives elle est présente en mairie de Saint-Quirin

tous les mercredis de 9h-12h

tél: 06-79-71-71-61

France Services a pour volonté de rapprocher les services publics au plus près des citoyens à travers 3 missions :

- L'Accueil : information et orientation
- L'accompagnement dans les démarches administratives
- La Mise à disposition d'outils informatiques et l'aide à l'utilisation des services numériques (création d'une adresse e-mail, simulation d'allocation, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne, impression ou scan d'un justificatif, aide au dossier de carte d'identité et passeport)

ATTENTION AUX BRUITS TRAVAUX, JARDINAGE.....

Nous vous rappelons les horaires autorisés

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
- interdit le dimanche et jours fériés

Merci de respecter les horaires.



PRESERVONS NOTRE NATURE

**l'utilisation de produits
phytosanitaires est interdite pour
les communes.**

**Entrer dans cette même démarche
afin de préserver notre nature**



Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Ce petit geste en apparence anodin peut avoir un impact non négligeable sur la faune sauvage.

Dans le village, il est demandé de tenir vos chiens en laisse afin d'éviter des altercations avec d'autres chiens ou personnes. Merci de votre compréhension



Nous vous demandons dans la mesure du possible de respecter les cheminements piétonniers et de ne pas vous garer sur les trottoirs afin de préserver la sécurité des piétons et des poussettes.



Nos petits mains ont contribué comme chaque année à la confection de 120 jardinières pour embellir notre village.



Merci



Merci à l'engagement des bénévoles du dépôt de pain qui nous permettent d'avoir du pain le dimanche.



Des dégradations et des vols dans le jardin du Curé ont été constatés. Une plainte a été déposée. Sachez que les personnes qui ont fait cela, on particulièrement heurté les enfants des écoles qui entretiennent un carré de jardin vandalisé

EVENEMENTS SUR ST-QUIRIN

Le pèlerinage et la braderie de l'Ascension auront bien lieu le jeudi 18 mai.
Messe à 9h :Messe pour le peuple de Dieu
Messe à 10h30 :Procession des reliques et messe à la Haute Chapelle.

Et en bon Chevandier on dit "Scension" 😊🙏



Jeudi 18 Mai

Ascension SAINT-QUIRIN

Braderie + de 100 stands

Restauration • Ambiance musicale

Decorative elements: a church facade, a coat of arms, and various geometric shapes.

Le programme du week-end est disponible à l'épicerie



Rando - Moselle

LES 27 • 28 • 29 MAI 2023
À SAINT-QUIRIN

RANDOS - VILLAGE D'ANIMATIONS - CONCERTS...

Festival de la randonnée à thèmes

3 jours | 35 randonnées

Au départ du stade de foot de Saint-Quirin, retrouvez des parcours pour petits et grands randonneurs, entre 2 et 42 km, à pied, à cheval ou à vélo !

1 Village d'animations

Au stade de Saint-Quirin, tout au long du Festival : stands tourisme et nature, espace « Terre de Jeux », marché du terroir, concerts et restauration

Réservations et programme complet sur www.tourisme-sarrebourg.fr et www.randomoselle.com

Logos: Moselle, Sarrebourg Moselle Sud, Club Vogtien, 20 ans Moselle, Bleu.



Festival Silbermann de Saint-Quirin

MUSIQUE BAROQUE AUTOUR DE L'ORGUE SILBERMANN

www.orgue-saint-quirin.fr

04 • 25 juin 2023
SAINT-QUIRIN & VIC-SUR-SELLE

Decorative elements: a church facade with two onion domes.



LA PAGE D'HISTOIRE

PAR LES AMIS DU PATRIMOINE



Un inconnu très célèbre Léon Jean Colin

Léon Jean Colin est un médecin militaire, né à Saint-Quirin (Meurthe) en 1930 et décédé à Paris en 1906. Georges Brassens fustigeait dans l'une de ses chansons les gens qui sont nés quelque part mais cela ne nous gêne pas que quelqu'un de connu soit né ici. Enfin, connu ou célèbre , cette personne l'était surtout dans le milieu où elle exerçait ses activités.

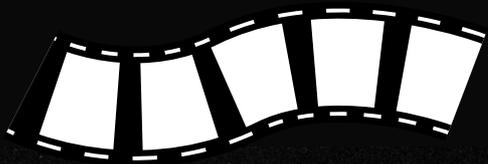
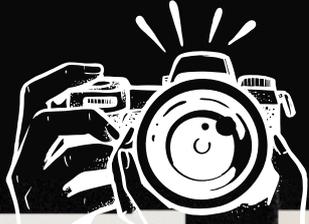
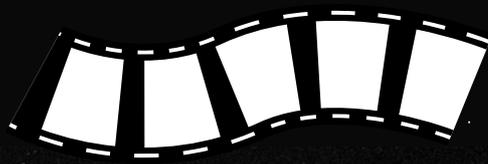
Léon Colin commence sa carrière à l'hôpital militaire de Strasbourg en tant que chirurgien élève en 1848 puis est médecin stagiaire à l'École du Val-de-Grâce en 1853. Il est médecin aide-major de 2ème et 1ère classe au 4ème régiment des Chasseurs de 1854 à 1858 et à l'École de Strasbourg à partir de 1858, avant d'être promu médecin major de 2ème classe au 10ème régiment d'infanterie en 1859. Il est nommé professeur agrégé de l'École du Val-de-Grâce, où il enseigne l'épidémiologie, cette même année ainsi que médecin major de 1ère classe en 1864. Il occupe cette place aux Hôpitaux de la division d'occupation à Rome en 1864. En 1867, Colin est médecin professeur à l'École du Val-de-Grâce puis est nommé médecin principal de 2ème (1868) et 1ère (1872) classe de cet établissement. Léon Colin est nommé, en 1888, inspecteur général et président du Comité technique de santé. Grâce à sa droiture, à sa fermeté bienveillante et au sage emploi de son autorité, il sait se faire aimer tout en se faisant obéir.

Ses études de prédilection et sa compétence en matière d'hygiène et d'épidémiologie permettent à Léon Colin de composer plusieurs traités spéciaux, ainsi que de nombreux mémoires ou articles qui, tous, obtiennent un grand succès. Son Traité des fièvres intermittentes, qui paraît en 1870, et son magistral ouvrage sur les Maladies épidémiques, publié en 1879, méritent tout particulièrement d'être mentionnés. Il en est de même de ses Études sur la fièvre typhoïde dans l'armée (1878 et 1882) de même encore, d'un petit volume in-12 plein d'intérêt, ayant pour titre: Paris, sa topographie, son hygiène, ses maladies (1885). On peut aussi évoquer son article:

« Quarantaines », du Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales; son travail sur l'organisation des moyens de défense contre les maladies contagieuses (1892); son Mémoire sur la tuberculose dans l'armée (1899). Toutes ces publications portent, la marque d'un grand savoir et d'une expérience consommée. Reçu à l'Académie de médecine en mars 1880, il y débute dès le mois de novembre par une communication sur l'incubation et la prophylaxie de la rage, travail remarquable qui lui vaut les vives félicitations de Bouillaud, en même temps qu'une argumentation toute flatteuse de la part d'Henri Bouley. Plus tard, dans une savante discussion avec Verneuil, il démontre que le diabète au cours du paludisme n'est pas une complication aussi fréquente que le prétendait son contradicteur; et, en 1883, il prend une part active au long et retentissant débat qui avait lieu sur le traitement de la fièvre typhoïde, débat qu'il avait lui-même provoqué par un rapport sur la méthode de Brandt. Du reste, il intervient volontiers au sujet des questions d'hygiène et de prophylaxie. Sur ses instances, l'Académie de médecine demande au Ministre de la Guerre et obtient que l'incorporation ait lieu non plus au 15 novembre, c'est-à-dire à l'époque des grands froids, mais à la fin de septembre ou au commencement d'octobre.

Il est élu membre de la section d'hygiène de l'Académie de médecine le 23 mars 1880. Président pour 1905.

Léon Colin est nommé chevalier, officier (1871), commandeur (1884) et Grand-Officier (1893) de la Légion d'Honneur suite à des rapports du ministre de la Guerre



10378. - SAINT-QUIRIN (Moselle) — Vue générale

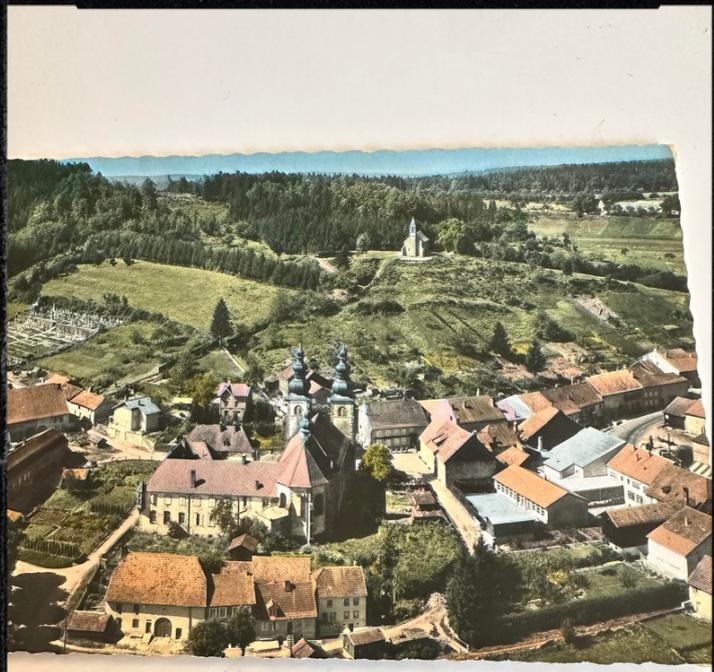


SAINT-QUIRIN



1 St-QUIRIN (Moselle)

Rue Principale



ETAT CIVIL

Nous contacter
MAIRIE DE SAINT QUIRIN
LETTENBACH
170 rue du Général de Gaulle
57560 SAINT QUIRIN

Téléphone : 03.87.08.60.34

commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr



Saint-Quir'Infos



saintquirin

Télécharger l'application



PanneauPocket

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



Le 2 janvier 2023, nous fêtons l'anniversaire de notre doyenne Mme Simone CAMBAS, âgée de 96 ans.

Malheureusement, elle nous a quitté le 5 Mai dernier. Mme Simone Cambas était la mémoire de notre village, que de belles histoires qu'elle nous racontait sur Saint-Quirin. Mme CAMBAS fut la 1ère femme adjointe de Saint-Quirin.

Sincères Condoléances à la famille

Décès

le 28/01/2023 Mr Pierre CHEMIDLIN domicilié à l'Unité Alzheimer Le Couaroil;
le 05/02/2023 Mme Charlotte KARLESKIND veuve DRION domiciliée à la Maison de Retraite La Charmille;
le 11/02/2023 Mr Hubert SASSO domicilié à la Maison de Retraite La Charmille;
le 15/02/2023 Mr Alfred ANTONI domicilié à l'Unité Alzheimer Le Couaroil;
le 21/02/2023 Mr Dominique WELSCH domicilié rue de la Verrerie à Saint-Quirin;
le 05/03/2023 Mr Jean-Claude BARBEY domicilié à la Maison de Retraite La Charmille;
le 11/03/2023 Mr Eugène SPAETER domicilié à la Maison de Retraite La Charmille;
le 22/04/2023 Mme Denise MICHEL veuve MARCHAL domiciliée à la Maison de Retraite La Charmille;
le 27/04/2023 Mme Anneliese HILD veuve LEMMER domiciliée à la Maison de Retraite La Charmille;
le 27/04/2023 Mme Reine HELVIG veuve GRANDHOMME domiciliée à la Maison de Retraite La Charmille;
le 05/05/2023 Mme Simone BENNEROTTE veuve CAMBAS domiciliée à la Maison de Retraite La Charmille.

Nos sincères condoléances aux familles

Mariage

Le 29 avril 2023 Mr Lionel VIT et Mme Sophie DE LA PORTE DES VAUX



Prochain édito juillet / Août